

# Association Sportive Automobile Francophone

Fédération reconnue par l'Exécutif de  
la Communauté Française de Belgique



## **ASAF NEWS**

Annexes aux Prescriptions Sportives de l'ASAF

***Newsletter du 28 juillet 2010***

*Éditée par l'Association Sportive Automobile Francophone (ASAF)  
Editeur responsable : Bernard HAYEZ, rue de l'Île Dossay 12 à 5300 Sclayn –  
☎ 085/ 27.14.60 - Fax : 085/31.76.95*

# Discipline : Course de côte

## Préavis pour 2011

### Modification de l'article 4.3.6.7.

Art. 4.3.6.7. Habitable (Division 2)

Le texte actuel sera remplacé par le suivant :

***"Aucune partie métallique (ou en matériau composite d'origine) ne peut être enlevée ni modifiée au niveau de la coque, des portes ou du hayon.***

***Dans le cas où les vitres latérales sont remplacées par des éléments en polycarbonate, leurs mécanismes d'ouverture peuvent être modifiés ou déposés.***

***Les portières doivent pouvoir être ouvertes de l'intérieur et de l'extérieur de l'habitable."***